

Notes pour une allocution
du
Président du Parti Québécois
monsieur Lucien Bouchard

XIV^e Congrès national du Parti Québécois

Palais des Congrès
Montréal, le 5 mai 2000

Seule la version lue fait foi

Mes premiers mots seront pour saluer chaleureusement les délégués à ce XIV^e Congrès du Parti Québécois. Au nom de l'équipe gouvernementale et des députés ministériels, je tiens à vous exprimer, à vous, et aux autres militants et militantes, notre gratitude la plus vive pour l'appui que vous nous avez manifesté au cours de ces années consacrées au redressement social, économique et financier du Québec.

On me permettra de souhaiter la bienvenue aux membres du corps diplomatique, à nos invités d'ici et d'ailleurs et aux nombreux observateurs qui assisteront à nos travaux de la fin de semaine. Ils verront à l'œuvre l'instance suprême d'un parti qui pratique la démocratie avec passion, n'hésite jamais à aborder les questions de fond et fait preuve, en toutes circonstances, d'une vigilance exemplaire envers ses dirigeants. « Exemple » signifie que je souhaite à nos adversaires de bénéficier de la même attention de la part de leurs militants.

Chers amis délégués, encore une fois, et plus que d'habitude même, nous avons rendez-vous avec la rigueur dans l'auto-évaluation, avec la fidélité à notre projet et avec la pugnacité dans l'action.

Notre formation politique gouverne le Québec depuis bientôt six ans et elle entamera, à la fin de l'année, la deuxième partie de son mandat actuel. Ce congrès est donc pour nous le moment privilégié d'un regard sans complaisance et d'un engagement en profondeur. Où en sommes-nous? Où voulons-nous conduire le Québec? Autant de questions qu'il nous faut nous poser. Autant de réponses que nous devons à nos concitoyennes et à nos concitoyens.

Lors de mon discours d'assermentation comme Premier ministre, en janvier 1996, je résumais d'un mot la situation que tous pouvaient observer. Ce mot, c'était : difficile. Difficile, la vie de centaines de milliers de Québécoises et de Québécois privés d'emploi ou plongés dans la précarité; difficile de relancer l'économie; difficile de mettre fin à des décennies de budgets gouvernementaux financés par des déficits; difficile de gérer un État dépouillé de toute capacité de faire des choix de développement.

J'appelai alors à la rescousse Sénèque, homme politique, écrivain et philosophe romain. Sénèque, qui avait dit : « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas; c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles. »

Il apparut donc que la riposte à « difficile », c'était, ce devait être le mot « **oser** ».

Eh bien! nous avons **osé**.

Nous avons **osé** tenir un Sommet des décideurs de tous horizons, au terme duquel nous avons pris l'engagement de supprimer le déficit en trois ans. Nous avons **osé** tenir un deuxième Sommet qui nous a fixé l'objectif de combler, pour

l'an 2000, l'écart historique de création moyenne d'emploi entre le Québec et le reste du Canada. Nous avons **osé** réduire de 6 % les salaires des députés et ministres. Nous avons **osé** nous asseoir avec nos partenaires syndicaux des secteurs public et parapublic pour renégocier les ententes collectives conclues l'année d'avant. Nous avons **osé** intensifier la réforme de la santé amorcée par le gouvernement de monsieur Parizeau. Nous avons **osé** lancer la réforme de la fiscalité. Nous avons **osé** instituer le régime d'assurance-médicaments. Nous avons **osé** adopter la Loi sur l'équité salariale. Nous avons **osé** faire la réforme de l'éducation. Nous avons **osé** créer les commissions scolaires linguistiques. En pleine période de rationalisation des finances publiques, nous avons **osé** mettre en œuvre la politique familiale la plus progressiste d'Amérique du Nord. Nous avons **osé** faire un Sommet sur la jeunesse et l'avenir du Québec. Nous avons **osé** nous engager dans la réforme des structures municipales, attendue depuis 30 ans.

Certains pensent même que nous avons trop **osé**!

Mais les résultats sont au rendez-vous. Trois ans, mois pour mois, après le Sommet sur l'emploi, notre création moyenne d'emplois durant cette période rejoignait celle du Canada. Pour la première fois depuis dix ans, le taux de chômage, de 13,3 % qu'il était en 1993, se maintient depuis cinq mois dans les 8 %. Nous avons créé 76 000 emplois en 1999, dont plus du tiers sont allés à des jeunes, la meilleure performance d'accès des jeunes à l'emploi depuis 25 ans. La Banque Nationale prévoit une croissance économique de 4,2 % chez nous en l'an 2000. Le Québec a pris à vive allure le virage de l'économie du savoir, prenant une place de plus en plus reconnue dans les secteurs de pointe comme l'aéronautique, les technologies de l'information, la pharmaceutique, le transport, l'ingénierie, l'agroalimentaire. Pour la troisième année de suite, les investissements des entreprises croîtront au Québec plus vite qu'au Canada. Depuis 1996, la hausse des investissements privés est supérieure à celle du Canada : 40,2 % par rapport à 34,5 %. Conséquence de ce réveil économique, le nombre de prestataires de l'aide sociale a diminué de 200 000.

Et pour vous accabler d'un dernier chiffre : nos exportations ont augmenté de 10,2 % en 1999, pour atteindre un niveau record.

Quant au déficit, nous l'avons complètement éliminé, atteignant ainsi notre objectif un an plus tôt que prévu. Si bien que, l'an passé, pour la première fois depuis 40 ans, c'est-à-dire depuis la création d'un État moderne à Québec, nous gérons nos affaires avec notre propre argent. Nous avons enfin cessé d'empiler sur la dette, déjà trop lourde, que nous léguons à nos successeurs. Et juste pour le cas où nos adversaires reviendraient au pouvoir un jour, nous avons **osé** adopter une loi qui frappe d'illégalité les déficits futurs.

Tout cela n'est qu'un début. Beaucoup reste à faire, sur tous les fronts. La prospérité n'est pas également répartie chez les personnes, non plus que sur le

territoire. Il y a encore trop de pauvreté au Québec. Et le sort d'une région comme la Gaspésie ne peut nous laisser de repos. Nos succès économiques ne trouveront leur sens et leur justification que dans l'égalité des chances et le partage des bénéfices entre tous.

Convenons-en, ces quatre années difficiles ont parfois paru longues à tout le monde. Jamais les Québécoises et les Québécois n'avaient été conviés à un effort aussi soutenu.

Aussi quelle satisfaction, quelle fierté pour toute l'équipe gouvernementale de présenter le budget de mars dernier. Sénèque avait raison : tout devient plus facile après l'audace. Maintenant qu'il s'est repris en main, le Québec a récupéré la maîtrise de ses choix.

On me permettra d'exprimer à Bernard Landry toute ma reconnaissance pour le formidable travail qu'il a abattu. Voilà un homme qui a beaucoup mérité du Québec. En passant, je voudrais tout de suite démentir les rumeurs voulant qu'il aille faire une carrière théâtrale à Broadway. Si on l'a vu apparaître sur l'écran géant de Times Square, à New York la semaine dernière, c'est qu'il signait l'entente qui amène NASDAQ à Montréal. Un autre grand succès pour cet obsessif de l'économie.

Après quatre ans de compressions, de décisions ardues, nous avons pu choisir d'ajouter près de 3 milliards \$ au budget consacré cette année à la santé et aux affaires sociales. La question de la santé ne cessera pas de nous préoccuper pour autant. Comme partout ailleurs, dans les provinces canadiennes, aux États-Unis et en Europe, le vieillissement de la population et l'apparition de nouvelles technologies provoquent l'explosion des coûts. Ces phénomènes poussent à la limite la capacité des gouvernements de maintenir la qualité et l'accessibilité des programmes existants. Au Québec, le budget de la santé est, cette année, de 19 % plus élevé qu'en 1997. On observe ailleurs une évolution similaire. Aucune société n'a les moyens de supporter une telle croissance de dépenses. À ce rythme, les budgets de la santé aspireront l'essentiel des ressources de l'État, compromettant du coup ses autres missions sectorielles.

Nous nous sommes donné l'un des meilleurs et des plus généreux systèmes de santé au monde. Il importe de conserver un acquis social aussi précieux. C'est le but de nos efforts.

Au-delà du débat et des consultations lancés ici au Québec, des discussions sont en cours entre les provinces. Ces dernières font, pour le moment, front commun pour réclamer au gouvernement fédéral la pleine restauration de ses contributions au financement de la santé. On sait qu'au Québec seulement, le fédéral a, depuis 1994, réduit ses paiements de plus de 6 milliards \$. Pendant ce temps, il se vante d'amasser un surplus de 95 milliards \$.

Nous ne ménagerons rien pour apporter les améliorations requises, notamment dans les modes de gestion. C'est un dossier particulièrement difficile dont Pauline Marois s'acquitte avec compétence et compassion. Je voudrais la remercier bien sincèrement et l'assurer de notre soutien total. Elle assume courageusement, sur la ligne de front, des responsabilités fondamentales.

Malgré tout, nous avons pu également choisir d'injecter 1,5 milliard \$ récurrents dans le budget triennal de l'éducation. Nous avons pu aussi, tout en maintenant le déficit zéro, choisir de diminuer les impôts de 1 milliard \$ cette année, de 500 millions \$ de plus l'an prochain et d'un autre 500 millions \$, dans deux ans, pour un total de 4,5 milliards \$ en trois ans. Je signale que cet effort de réduction est près de deux fois plus considérable que celui du fédéral.

Signalons un autre artisan indispensable de l'assainissement des affaires de l'État. Il s'agit de Jacques Léonard, un homme à la fois affable et rigoureux, aussi ferme dans son NON aux dépenses non justifiées que dans son OUI au Québec. Grâce à lui, nous avons conclu, avec nos partenaires des secteurs public et parapublic, un règlement négocié avec ouverture et réalisme.

Le budget de mars récapitule quatre années de labeur en même temps qu'il nous donne une prise sur l'avenir. C'était le but : pourvoir le peuple québécois des moyens de se remettre en marche, de se projeter en avant, de tracer et d'emprunter les voies de son destin.

Il était temps! Car pendant que tout le Québec se mobilisait pour sortir de la spirale de l'endettement, refaire ses forces et redynamiser ses outils collectifs, d'autres y ont vu une occasion de nous affaiblir, de nous diviser, de nous rendre la tâche encore plus laborieuse.

Pendant que nous reconstruisions les assises d'un Québec plus solide et plus solidaire, au moment où nous tendions toutes nos énergies pour reconstituer l'héritage de nos enfants, alors que nous lançons la réforme de notre système d'éducation, que nous nous engageons dans une périlleuse réforme de la santé, le gouvernement fédéral jugea le moment opportun pour déclencher contre nous une offensive systématique.

Traumatisé par sa quasi-défaite référendaire de 1995, le gouvernement Chrétien s'est laissé aller à ses pires instincts. Contre la volonté québécoise, il signe avec les autres provinces un pacte d'union sociale qui consacre un pouvoir fédéral de dépenser dans les domaines de compétence des provinces et l'autorise à passer par-dessus leur tête pour lancer des initiatives sociales auprès des individus et des organismes. L'égalité des provinces y est érigée en dogme, on met en place un carcan qui empêche tout aménagement propre à tenir compte de la spécificité du Québec. On y introduit même l'idée d'un classement comparant les provinces d'après une grille de normes pancanadiennes.

Le fédéral et le Canada anglais rejetèrent du revers de la main les protestations qui fusèrent au Québec, dont celle du chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale. De même, monsieur Claude Ryan a publié une analyse dévastatrice de l'entente, soulignant qu'elle a, une fois de plus, isolé le Québec.

Ottawa laissa tomber tous les masques : intrusion grossière dans notre régime de prêts et bourses; création annoncée de programmes qui s'inscriront en marge du régime d'assurance-maladie que nous portons à bout de bras; interventions dans les programmes jeunesse et le financement de la recherche universitaire.

On ne dénoncera jamais assez le cynisme de cet assaut tous azimuts. On s'est manifestement dit, à Ottawa, en observant les vicissitudes dans lesquelles nous nous débattions : « Le Québec se bat pour la survie de ses programmes sociaux, il en a plein les bras avec la reconquête de sa crédibilité financière, il s'essouffle à relancer son économie. Il a le dos tourné : c'est le temps de frapper. »

L'appétit vient en mangeant : on décide de porter le coup de grâce au mouvement souverainiste. Ce fut la demande adressée à la Cour suprême de répondre à trois questions formulées par l'appareil fédéral. Il s'agissait d'obtenir du tribunal des réponses qui cadennasseraient le droit du peuple québécois de décider librement de son avenir politique. Le subterfuge n'a pas échappé à l'observateur avisé qu'est le professeur Alain Pellet, de l'Université de Paris X-Nanterre, membre et ancien président de la Commission du droit international des Nations-unies :

« Je n'ai, écrivit-il, aucune opinion préconçue sur l'opportunité d'une telle sécession, mais je suis profondément troublé et choqué par la façon partisane dont les questions sont posées et je me permets de suggérer qu'il est du devoir d'une cour de justice de réagir face à ce qui apparaît clairement comme une tentative trop voyante de manipulation politicienne. »

Coup de théâtre, les juges de la Cour suprême ont eux aussi flairé le piège. Ils réservent une mauvaise surprise au gouvernement fédéral qui se voit assigner le rôle d'arroseur arrosé : la Cour déclare le projet des souverainistes légitime et fait obligation à Ottawa et au reste du Canada d'en négocier la mise en œuvre, au lendemain d'un OUI référendaire. Elle ajoute même que la reconnaissance internationale d'un Québec souverain serait facilitée par une attitude de mauvaise foi du fédéral ou du Canada anglais à la table de négociation. Quand on lit correctement l'avis, on s'aperçoit qu'au fond la Cour suprême s'est trouvée à avaliser la démarche du dernier référendum.

C'en est trop pour les stratèges fédéraux déconfits. Rompant avec les usages démocratiques de la communauté internationale, le gouvernement fédéral fait adopter la Loi C-20 par la Chambre des communes. Celle-ci se donne le pouvoir

de réviser la formulation de toute question référendaire adoptée par l'Assemblée nationale du Québec. Elle rejette même d'emblée la règle de la majorité de 50 % des voix plus une, pourtant reconnue universellement. Comble de la manipulation et du ridicule, la Chambre fédérale se réserve, après le scrutin référendaire, de hausser la barre de la majorité requise. Elle s'abstient de préciser à quel niveau, se préparant, de toute évidence, à le fixer aussi haut qu'il le faudra pour désavouer la victoire du OUI.

Autrement dit, le bouchon de liège montera avec le niveau de l'eau.

Le fédéral fait pire que de simplement modifier les règles du jeu en cours de partie. Il les changera après la partie, à son gré, selon les besoins de sa cause. Comme ça, il pourra jouer à coup sûr.

Pour faire bonne mesure, ce comportement de mauvais perdant s'accompagne d'insultes. Nous avons tous eu le désolant privilège d'entendre le très honorable Premier ministre du Canada traiter le mouvement souverainiste de « chien malade ».

N'allez surtout pas voir là une simple incartade de langage à mettre sur le compte d'une vulgarité passagère. Consciemment ou non, monsieur Chrétien a en fait livré la clé de la stratégie et de l'attitude fédérales. Certains se demandaient pourquoi Ottawa se permettait d'empiéter aussi cavalièrement sur les champs de compétence québécoise, de tenter d'asphyxier notre gouvernement, de le banaliser en traitant directement avec les citoyens et organismes, de s'en prendre aux prérogatives de l'Assemblée nationale, de restreindre le droit du peuple québécois de disposer de lui-même.

Le chef du gouvernement canadien nous a dit pourquoi : il mise sur l'apathie des Québécois. Il pense que le mouvement souverainiste est définitivement écrasé, que les Québécois ont renoncé à leurs aspirations collectives, qu'ils se sont résignés à la sclérose du régime fédéral, qu'ils accepteront toutes les compromissions et que lui, Jean Chrétien, peut leur faire subir impunément toutes les avanies. Il estime que le combat québécois est terminé et que le Québec se contente d'un statut de province comme les autres, par surcroît assujettie, comme les autres, aux volontés centralisatrices d'Ottawa.

Cette admission arrive à point nommé, au terme des quatre années que nous venons de consacrer à la relance de notre économie, à la restauration de nos assises financières et au renouvellement de nos engagements sociaux. C'est un chapitre flambant neuf de l'histoire contemporaine du Québec que nous abordons avec le budget de mars dernier. Car ce budget, c'est celui de l'indépendance financière. Nous voici dorénavant en mesure de faire des choix d'avenir, de construire pour les jeunes. Voici l'heure de consacrer nos énergies collectives à la définition de notre avenir national, à la marche du Québec vers son destin de pays souverain.

Ce nouveau départ, non seulement il est maintenant possible, mais il est nécessaire. Plus que jamais, le Québec, comme État, comme peuple, doit entrer dans la modernité. Plus que jamais, notre État doit favoriser l'éclosion de la nouvelle économie, s'y adapter et utiliser les avancées de la technologie pour se rapprocher des citoyens et améliorer les services qu'il leur rend. Plus que jamais, les Québécois doivent réagir aux provocations du fédéral. Plus que jamais, la souveraineté du Québec s'impose comme une nécessité. Plus que jamais nous, du Parti Québécois, devons en convaincre nos concitoyennes et nos concitoyens.

Dans l'immédiat, l'Assemblée nationale sera appelée à énoncer, par la loi 99, ses droits et prérogatives et à affirmer le caractère inviolable du droit du peuple du Québec de disposer de son avenir. Les députés et partis de l'Opposition auront alors l'occasion de se rallier aux députés ministériels dans la consécration par loi des droits fondamentaux de notre peuple et de ses institutions démocratiques. Car si quelque chose cimenterait notre allégeance nationale et s'inscrit au cœur du modèle québécois, c'est bien notre adhésion aux valeurs démocratiques.

Le peuple québécois a montré un constant souci d'assurer un fonctionnement sans fautes du processus électoral, rouage essentiel de la démocratie. D'où la nécessité d'entourer l'exercice du droit de vote des contrôles les plus efficaces possibles pour l'identification de l'électeur. Le droit de vote s'accompagnant de l'obligation de s'identifier, il est normal et légitime de souhaiter la mise en vigueur d'une carte d'électeur obligatoire.

On sait toutefois que des institutions comme la Commission des droits de la personne, la Commission d'accès à l'information et le Protecteur du citoyen ont signalé les dangers pour la vie privée et certains autres droits personnels que comporterait l'exigence d'une carte d'identité. Le gouvernement devra activer ses travaux pour élaborer les modalités qui lui permettront de convaincre ces trois organismes de la recevabilité d'une carte d'électeur obligatoire. Je ne doute pas que les militants et militantes de notre parti, comme bien d'autres groupes, veuillent participer à cette démarche.

Je pense en effet qu'il faut travailler à raffermir et protéger les attributs démocratiques du modèle québécois.

On parle beaucoup de ce modèle, les uns en totale admiration, les autres négativement. Qui a raison? Qui a tort? Les deux. Ils ont raison ceux qui y trouvent beaucoup d'avantages. Ils ont tort ceux qui n'y veulent rien changer.

D'abord, reconnaissons que le rôle de l'État s'est avéré très positif dans le développement économique du Québec, depuis le début des années '60. En créant la Caisse de dépôt, la Société générale de financement et en faisant

d'Hydro-Québec l'acteur continental qu'il est devenu, Jean Lesage et René Lévesque ont doté le Québec d'atouts sans pareil. Ces puissants leviers ont grandement contribué à donner aux Québécois la maîtrise de leurs affaires et à provoquer l'essor de leur économie.

Les mutations qui ont bouleversé l'économie mondiale confèrent une valeur accrue à ces outils de progrès. Avec Investissement-Québec qui s'est ajouté à la cohorte, nous sommes superbement équipés pour relever le défi de la mondialisation. Si bien que le rôle d'appoint de l'État québécois est plus stratégique que jamais. Faut-il rappeler la disproportion entre la taille relativement petite de notre économie et les dimensions planétaires des enjeux économiques avec lesquels le Québec doit maintenant compter? Une société de 7 millions et demi de personnes qui exporte 57 % de ses produits et services en dehors de ses frontières doit pouvoir trouver appui sur un État qui fait preuve d'innovation fiscale, ouvre largement la porte à l'investissement privé, permet l'accès à du capital d'équité et donne tout le soutien possible à l'entreprise. S'il ne crée pas l'emploi lui-même, l'État doit mettre en place les conditions qui le favorisent. Il doit aussi s'assurer que tous aient des chances égales d'accéder à l'emploi. Diane Lemieux se consacre à cette tâche avec l'énergie qu'on lui connaît.

Ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas d'améliorations à apporter à la démarche de l'État. Certaines relèvent du contenu, les autres concernent les modes d'intervention.

Sur le plan des choix d'ensemble, il est primordial de consacrer une part encore plus importante de nos ressources à la préparation de l'avenir des jeunes. Depuis deux ans, ces derniers ont recueilli le tiers des nouveaux emplois alors qu'ils représentent 16 % de la population active. L'an dernier, ils ont décroché 37 % des nouveaux emplois, tous à temps plein. Le taux de chômage des 24-29 ans est inférieur de 1 % à la moyenne nationale.

Mais il faut faire plus encore pour les jeunes. L'investissement dans l'éducation, dans la formation professionnelle et technique ainsi que dans la recherche et le développement doit monter d'un cran dans l'échelle des priorités centrales de l'État. François Legault s'y consacre avec détermination.

Nous déployons déjà des efforts d'investissement importants dans la recherche. Il en faudra davantage. Je veux souligner la compétence et l'ardeur avec lesquelles Jean Rochon préside à la conception de notre politique scientifique globale.

L'avenir du Québec ne se façonnera pas autrement. L'utilisation des marges de manœuvre qui commencent à apparaître doit également refléter les valeurs de compassion qui caractérisent notre collectivité. Il faut favoriser des politiques familiales avisées tels, par exemple, les congés parentaux. La lutte contre la

pauvreté, la réinsertion sociale des démunis et des jeunes en difficulté, l'économie sociale : autant de chantiers ouverts et d'engagements à remplir.

J'ajouterai un autre changement indispensable et déjà sérieusement amorcé. Il faut poursuivre sans relâche le désenlisement financier de notre État. Obligation nous est faite de mener avec rigueur une politique d'équilibre budgétaire et de réduction des impôts. Heureux gouvernement qui pourra un jour – ce n'est pas le cas actuellement – commencer à diminuer la dette de 100 milliards \$ qui pèse lourd sur notre capacité de faire des choix.

C'est également dans la perspective du renouvellement du modèle québécois qu'il faut voir la nécessité de moderniser l'organisation des structures et territoires municipaux au Québec. Le gouvernement entend mener à terme la réforme en cours. Il y va de l'intérêt public, du dynamisme de nos collectivités locales et de l'équité entre les contribuables. Cette démarche s'effectuera dans le respect, le réalisme et la prise en charge des responsabilités de l'État. La réforme est pilotée avec courage et dignité par Louise Harel, que je veux féliciter d'avoir réussi à conclure la semaine dernière un pacte fiscal avec les municipalités.

Le modèle québécois s'attire d'autres critiques, qui portent, celles-ci, sur les méthodes d'action gouvernementale. L'allégement de la réglementation, une flexibilité et une efficacité accrues dans la fourniture des services comptent parmi les objectifs à atteindre. On ne pourra se tailler une place sur les marchés internationaux qu'à ces conditions. Plus encore, la modernisation des rapports du gouvernement québécois avec les citoyens passe justement par la personnalisation, la simplification et l'accélération des services. Il se trouve que la révolution technologique en cours met à notre disposition toute une gamme de moyens pour ainsi bonifier l'action gouvernementale.

L'État ne pourra bien sûr s'en remettre à la seule technologie pour relever les défis de la modernité. On devra pouvoir compter, d'abord et avant tout, sur les hommes et les femmes qui se dévouent au sein de notre fonction publique. D'où l'importance de mettre en œuvre la réforme qui les responsabilisera davantage et leur donnera les moyens de remplir leur exigeante mission. Par exemple, on connaît l'urgence de rajeunir notre administration publique. Il en est de même de la mise en place de politiques d'embauche qui, traduisant plus fidèlement la composition moderne de notre population, permettront à notre fonction publique de mieux refléter la diversité québécoise. Sur ces deux points, nous nous sommes déjà attelés à la tâche, mais beaucoup reste à faire.

Le rapprochement de l'État avec les citoyens que requièrent les attentes contemporaines se transpose aussi au niveau des régions. Notre gouvernement a beaucoup entrepris dans ce domaine. La reconnaissance des spécificités régionales, la mise en place d'organismes chargés du développement de l'emploi et de l'économie nous ont mis sur le bon chemin. L'État québécois ne

peut envisager le monde d'aujourd'hui et de demain sans reconnaître le bien-fondé d'une participation réelle et responsable des régions à leur développement.

Si modernité oblige, du côté des adaptations imposées à l'État québécois, la nation québécoise fait face à la même exigence. Pour s'inscrire dans la modernité, le peuple québécois doit pouvoir relever les défis nouveaux que dressent devant lui les changements qui sont en train de transformer son environnement économique et politique. Seule la souveraineté lui donnera cette capacité.

Parmi les changements qui rendent encore plus impérieuse la nécessité pour le Québec de s'assumer en toute plénitude, on doit noter le déséquilibre fiscal qui s'installe entre le fédéral et les provinces. Pendant que les surplus s'accumulent à Ottawa, les provinces font face à des dépenses qui croissent à un rythme dangereusement élevé. Avec des revenus qui ne suivront pas la même courbe ascendante, la moindre récession mettra les provinces à genoux. La situation du Québec s'en trouvera infiniment plus précaire, puisque, contrairement aux provinces du reste du Canada, il n'a jamais accepté les normes pancanadiennes dont le fédéral ne manquera pas alors d'assortir son aide. Ottawa tentera de s'imposer aux Québécois comme leur véritable État national. Il y a là un risque grave qui ne peut être conjuré que par la récupération de tous nos impôts et de toutes nos responsabilités.

La souveraineté est aussi d'actualité pour des raisons qui tiennent à des changements survenus à l'échelle mondiale. Ce n'est pas un hasard si tant de peuples y ont accédé, ces dernières années. La suppression des frontières économiques a dégagé de vastes zones où circulent librement personnes, capitaux, produits et services. Le phénomène est d'autant plus irrésistible qu'il produit des effets bénéfiques : intensification des échanges, création d'emploi, prolifération des technologies avancées, assainissement des finances publiques.

Soyons clairs : le Québec ne se plaint pas de ce qui arrive, pas plus qu'il en est surpris. Nous avons voulu le libre-échange. Sans notre appui et la campagne active que nous avons menée, l'ALÉNA n'aurait jamais existé. Nous avons eu raison d'abattre les barrières protectionnistes qui imposaient à l'écoulement de nos produits un axe est-ouest pour une bonne part artificiel. En réorientant nos exportations dans une direction nord-sud, nous avons retrouvé notre accès au marché américain, le plus grand et le plus riche du monde, ici même, à nos portes. Résultat : nos exportations ont augmenté de 142 % en dix ans, la région métropolitaine de Montréal s'est vigoureusement engagée dans l'économie du savoir, le chômage y a chuté de 7 % depuis 1994, ... vous connaissez le reste des bonnes nouvelles. Sans compter l'impulsion additionnelle que donnera à nos exportations l'application du plan de transport de Montréal et de Québec préparé par Guy Chevrette et dont l'annonce a été si bien reçue. Félicitations, Guy!

Le libre-échange a fait des adeptes partout, si bien que nous assistons maintenant à la mondialisation économique.

Mais si nous souhaitons vendre nos produits, nous ne voulons pas vendre nos âmes. Nous disons OUI à l'économie de marché, mais NON à la société de marché. La mondialisation traîne dans son sillage l'uniformisation des cultures et des langues, voire l'aseptisation des valeurs.

Qui veillera à la défense et au rayonnement des langues de Goethe, Cervantes et Voltaire? Qui fera revivre les œuvres qu'ont nourries leurs civilisations? Qui en suscitera d'autres pour exprimer et réinventer les réalités multiples des femmes et des hommes d'aujourd'hui? Interrogation plus angoissante encore : qui protégera et affirmera les identités nationales?

Comment les nations marqueront-elles leur présence et leurs différences, quel point d'ancrage trouveront-elles à l'intérieur des immenses zones ouvertes où risquent de s'aplanir tous les reliefs? De toute évidence, seuls les États souverains disposent des moyens de contrer les impacts négatifs de la mondialisation. Ces combats de l'identité et de la diversité culturelles, les nations ne pourront les livrer qu'en s'incarnant en des États exclusivement voués à leurs intérêts, à leur volonté d'enrichir l'universel par leur apport spécifique.

Nous Québécoises et Québécois, sommes une nation. Nous l'avons constamment manifesté, de toutes les façons. C'est un fait maintenant largement reconnu : nous constituons un peuple. Le groupe d'intellectuels qui vient de publier, sous l'égide du Devoir, l'ouvrage « Repenser la nation, » a actualisé la définition de notre peuple, tout en articulant les fondements de notre identité nationale.

Vous aurez noté que le chef du Parti Libéral du Québec a lui aussi formellement reconnu la nation québécoise. Voilà qui rend encore plus pressante la question : avec quel État souverain la nation québécoise peut-elle s'identifier, à quel État souverain peut-elle confier son existence, ses attributs caractéristiques et l'assurance de répondre à ses aspirations profondes?

Qui défendra la langue française et la culture québécoise? L'État fédéral canadien revendique le privilège de jouer ce rôle. Une telle prétention serait risible, si elle n'était pas si funeste. Comment pourrait-on penser confier le sort de la nation québécoise à des gens qui en nient l'existence? Depuis longtemps, le Canada anglais et l'État fédéral répudient la thèse voulant que la fédération canadienne résulte d'un pacte entre deux nations. De façon systématique, tout au long des débats et des affrontements constitutionnels qui ont marqué les dernières décennies, Ottawa et le Canada anglais ont contesté notre appartenance à une nation.

Il faudrait être dupes pour confier notre sort national à un État fédéral qui rêve de nous diluer à l'intérieur d'une entité pancanadienne.

On ne peut pas davantage compter sur le fédéral pour défendre la culture québécoise. La ministre canadienne du Patrimoine, à qui on doit s'en remettre pour nous représenter à l'UNESCO et dans les réunions internationales formelles, n'a pas caché comment elle voit la culture québécoise : dans son esprit, cette culture n'existe pas comme telle. Elle l'a clairement dit dans une lettre rendue publique en mars 1999. Pour madame Copps, le Québec est « une composante régionale » de la culture dite canadienne.

Le premier ministre Jean Chrétien s'est montré encore plus suave. Le 18 mars 1999, il informa ses collègues de la Chambre des communes que, lors des conférences internationales sur la diversité culturelle, les ministres et fonctionnaires fédéraux consentent à donner la parole aux représentants québécois « lorsqu'ils ont quelque chose d'intéressant à dire ». On pourrait répondre à l'orfèvre suprême de la diplomatie canadienne, qui vient encore de s'illustrer au Moyen Orient, qu'il ne pourrait pas souvent parler à l'étranger, s'il avait l'obligation de n'y dire que des choses intéressantes.

Dans la réalité des choses, le seul État qui puisse faire osmose avec la nation québécoise, en assumer toutes les prérogatives et les moyens, le seul État qui puisse satisfaire à toutes les aspirations de notre peuple, c'est l'État souverain du Québec! Le seul État qui puisse garantir au peuple québécois la capacité d'affirmer ses valeurs sociales, éducatives et environnementales, face à une globalisation uniformisatrice, c'est l'État souverain du Québec! Le seul État qui puisse faire de la culture québécoise l'enjeu d'un combat national, le seul qui puisse la placer au cœur de notre identité et l'affirmer sur toutes les tribunes internationales, c'est l'État souverain du Québec!

Puisque notre culture exprime notre être national, il est contre nature d'en confier la survie et l'épanouissement à des institutions contrôlées par un autre peuple, qui nie l'existence du nôtre et en combat les revendications.

Quand on est une nation, on doit se comporter comme telle. Et se comporter comme une nation, c'est lui donner prise sur le réel, en la dotant d'un État qui en soit la manifestation dans le monde. Ce relais nécessaire entre l'individu, la nation et l'univers a été clairement affirmé dans l'allocution que prononçait l'ancien secrétaire général de l'ONU, maintenant secrétaire général de la Francophonie, monsieur Boutros Boutros-Ghali, lors de son passage à Montréal en 1992 :

« Chaque individu a besoin d'un intermédiaire entre l'univers, qui le dépasse, et sa condition solitaire – ne serait-ce que parce qu'il lui faut une langue de départ pour comprendre et déchiffrer le monde extérieur. Il lui faut des solidarités pratiques, et un ensemble de références culturelles, en

un mot un code d'accès au monde. C'est à cet ensemble de besoins que répondent les États-nations, lesquels dépassent les solidarités immédiates de la famille, du clan, du village. Une Nation est un vouloir vivre commun qui constitue un premier pas vers l'universel, vers la civilisation de l'universel. »

Voilà donc une autre confirmation, s'il en fallait une, non seulement de la légitimité de notre marche vers la souveraineté et de notre lutte pour la diversité culturelle, mais aussi de leur actualité.

Le Québec ne fait pas non plus cavalier seul dans sa vigilance pour la protection de la langue française. Les préoccupations linguistiques sont aujourd'hui ressenties partout ailleurs. La vitalité et l'omniprésence de l'anglais font reculer un grand nombre de langues nationales. Le français, l'allemand, l'espagnol et combien d'autres langues se voient trop souvent remplacés par l'anglais, que ce soit dans les publications scientifiques, les affaires, les communications et même dans les secteurs de création et de diffusion culturelles. À côté d'incompréhensibles réactions d'indifférence et de fausse sécurité, on voit de plus en plus poindre de véritables appréhensions.

Comment ne pas comprendre alors que les Québécois aient dû, parmi les tout premiers, prendre des mesures législatives pour conserver leur langue et en généraliser l'usage? Plus de 175 États, répartis dans plus d'une centaine de pays, ont adopté des politiques linguistiques pour aménager les relations entre les langues utilisées sur leur territoire. Bien que l'anglais tende à s'imposer comme langue commune universelle, même des États américains ont éprouvé le besoin d'intervenir de façon législative et réglementaire pour protéger l'anglais, en raison de la montée de l'espagnol. Plus d'une vingtaine d'entre eux ont adopté l'anglais comme langue officielle. C'est le cas, entre autres, de la Californie, de la Floride, du New Hampshire, de l'Illinois, du Colorado et d'Hawaï.

Pour nous, la défense du français est une question de survie de notre identité et non pas de refus des autres langues. Au contraire, nous savons bien que, sur le plan individuel, il importe d'encourager la connaissance d'une deuxième et même d'une troisième langue, en l'occurrence l'anglais et, par exemple, l'espagnol.

Personne ne peut le nier, la langue française vit de façon particulièrement précaire au Québec. Elle ne doit sa survivance qu'à une résistance obstinée à des agents d'assimilation normalement irrésistibles : la défaite militaire, la domination politique, l'isolement géographique, l'environnement démographique et une économie longtemps uniquement anglaise. La plupart de ces facteurs sont toujours présents et les autres font encore sentir leurs effets.

À l'intérieur d'un îlot de 7 millions et demi de personnes dans un continent de près de 300 millions d'anglophones, la langue française est condamnée à vivre

dans la fragilité. Ne pas en tenir compte, se dire que le français au Québec a définitivement survécu, c'est ajouter encore à la précarité. Le français ne survivra au Québec qu'au prix d'efforts sans cesse redoublés et d'une vigilance de tous les instants. On ne trouvera certainement pas de réconfort dans la fédération canadienne, à majorité fortement anglophone, dont la politique de bilinguisme officiel est un échec et où les minorités francophones hors Québec connaissent les pires difficultés.

Le taux d'assimilation à l'anglais y est partout en progression, sauf au Nouveau-Brunswick où il est quand même de 8 %. En 1996, en dehors du Québec, seulement 64 % des personnes de langue maternelle française parlaient encore français à la maison, comparativement à 73 % en 1971.

Les constats dégagés par le récent rapport du groupe de travail ministériel sur la langue française ne laissent pas de doute sur le sort incertain de notre langue officielle et commune. Je voudrais féliciter et remercier Louise Beaudoin, pour son travail à la présidence du groupe ministériel et comme responsable du dossier de la langue. Rappelons ce que les ministres concluent :

- la francisation des immigrants est un processus lent qui s'étend sur des générations;
- la baisse de la fécondité et la croissance de l'immigration provoquent une transformation rapide de notre société;
- l'étalement urbain entraîne les francophones en périphérie de l'île de Montréal;
- la mondialisation et l'intégration des nouvelles technologies sont des réalités incontournables qui remettent en cause l'usage du français au travail.

Il en découle clairement une obligation collective de travailler plus efficacement à l'intégration des immigrants, à la consolidation de la Charte de la langue française, à l'augmentation de la masse critique francophone dans l'île de Montréal. Je souscris donc à la nécessité d'une mobilisation collective pour assurer l'avenir, la vitalité et le pouvoir d'attraction de la langue française à Montréal et dans sa région métropolitaine, en solidarité avec le reste du Québec.

On me permettra d'insister sur un des aspects essentiels de notre engagement envers la langue française : celui d'en promouvoir la qualité. Le combat du français, c'est aussi celui de la qualité. Le français de chez nous traduit la réalité québécoise et exprime notre nord-américanité. Il ne craint pas d'inventer au besoin son vocabulaire et s'enorgueillit de la musicalité de ses accents. Notre langue française, si belle et si expressive dans sa coloration québécoise, a connu son évolution propre. Mais c'est encore la langue française, mode d'expression universel, avec sa limpidité, sa richesse de nuances. Respecter cette langue, notre langue, c'est en acquérir la maîtrise écrite et parlée.

Dès lors qu'il s'agit de notre langue commune, qu'on évoque inquiétudes, vigilance, analyses, constats, mesures à prendre ou débats : tout cela est l'affaire de tous. Le français est la clé de voûte de notre culture québécoise, le cœur de notre identité de peuple. Parmi tous les habitants de ce continent, c'est ce qui nous distingue, nous confère ce que nous apportons de différent, nous fait porter un regard à nous sur le monde, inspire et alimente les valeurs qui nous sont propres. C'est notre façon de penser, d'inventer, de travailler, de produire.

L'amour, l'engagement, la fidélité de notre parti pour la langue française comptent parmi ses plus précieuses contributions à la vitalité de notre peuple. Avec la Loi 101, René Lévesque, Camille Laurin et leurs collègues ont fondé la francophonie québécoise moderne. Ils ont aussi changé le visage de Montréal et inculqué à nos compatriotes une fierté linguistique dont ils ne se départiront jamais. Ils l'ont fait évidemment sous l'impulsion des militants et des militantes du Parti Québécois, mais aussi avec un large appui de la population.

La langue française, point de convergence et pivot de notre pacte sociétal, appartient à tous et à toutes. Voilà pourquoi il faut convier toute la population à la mobilisation linguistique qu'il faut maintenant réussir. Je suis convaincu que la tenue d'états généraux sur la langue est la meilleure façon d'atteindre les objectifs définis par le groupe de travail ministériel. La participation de Québécoises et de Québécois de tous les horizons et de toutes les allégeances permettra d'élargir la réflexion, de faire partager les analyses et d'asseoir sur des fondements plus solides les orientations et mesures requises.

Le mandat des États généraux devra définir le français comme langue de la citoyenneté. Le français, je le vois comme langue commune du débat démocratique; je le vois comme langue d'accueil et d'insertion de nos plus récents concitoyens, mais aussi comme moyen privilégié de faire de la diversité un enrichissement; je le vois comme facteur d'équité pour les nouveaux arrivants qui doivent pouvoir s'approprier les avantages sociaux et économiques d'une société majoritairement francophone.

Le français, langue commune et officielle du Québec, c'est l'attribut fondamental et la manifestation première du peuple québécois.

Une langue nationale, un peuple qui se reconnaît, un territoire aux frontières nettement définies, un État qui a reconstitué ses assises financières, une économie de pointe, vigoureuse et ouverte, une main-d'œuvre de première qualité, une classe d'affaires d'envergure internationale : ne voilà-t-il pas, chers amis, chers concitoyennes et concitoyens, les ingrédients d'un pays capable d'assurer lui-même sa survie et son développement, d'un véritable pays, d'un pays souverain, dynamique et moderne?

Vous avez noté le dernier mot : **moderne**. Car la souveraineté aussi se doit d'être moderne. Faut-il rappeler que les pays évoluent aujourd'hui à l'intérieur

d'immenses espaces économiques où les échanges les mettent au coude à coude? Déjà, on dresse les perspectives d'une zone de libre-échange s'étendant « de la Terre de Feu à la terre de Baffin ». Les pays membres de l'Union européenne ont conçu des institutions communes pour gérer leurs échanges économiques. Lors de son passage à Mont-Tremblant, en octobre dernier, le président Clinton citait justement l'Union européenne comme l'exemple à suivre aujourd'hui dans l'organisation des rapports entre États. Mont-Tremblant, vous vous rappelez, c'est l'endroit où Joseph Facal a donné un cours de science politique à son ancien professeur. Bravo Joseph pour ton bon travail!

L'Union européenne est bien choisie comme modèle de modernité. Un Québec souverain fera bien de s'en inspirer quand viendra le moment d'envisager son partenariat économique avec le reste du Canada. C'est pourquoi au lendemain d'un référendum victorieux sur la souveraineté et en conformité avec le mandat que nous aurons obtenu, nous devons faire au Canada une proposition de partenariat économique assortie, pour en assurer la gestion, d'un partenariat politique comportant les institutions communes appropriées. Celles-ci s'apparenteront, notamment, au modèle européen.

Voilà la façon efficace, réaliste et moderne de gérer les partenariats économiques entre pays souverains. Voilà aussi ce que nous disent nos concitoyens lorsqu'ils sont interrogés sur la question.

Ceux-ci voient de plus en plus le Québec dans la perspective de ses rapports avec le monde. Les Québécois se rendent compte combien ils sont partie prenante dans l'économie mondiale, à quel point les idées et technologies venues d'ailleurs affectent leur vie.

Je ne pense pas que notre peuple, confiné à son confort quotidien, s'est assoupi pendant que le fédéral tente de lui couper les ailes. Au contraire, je sens les Québécois parfaitement conscients de ce qui se passe. Ils enregistrent avec lucidité le harcèlement et les mauvais coups d'Ottawa. Ils auront tout cela en mémoire, au moment décisif.

Pour l'heure, ils sortent d'un effort sans précédent pour acquérir la capacité de se mesurer avec la compétition internationale. En même temps, ils éprouvent le besoin d'une interaction avec un environnement en pleine mutation. Le peuple québécois sait qu'il a quelque chose à dire, à faire, à créer, à apporter aux autres. Il veut être un joueur et non pas un simple spectateur. Et il veut intervenir directement, par lui-même et non par fonctionnaires et politiciens fédéraux interposés. Surtout, les Québécois veulent prendre une grande bouffée d'air, prendre le large et sortir du climat vindicatif et ergoteur dans lequel se complaisent les fédéralistes frénétiques d'Ottawa.

Les Québécois sont avides de passions créatrices, de déploiement, de grands espaces. Nous, du Parti Québécois, avons la conviction que seule la souveraineté libérera les énergies de notre peuple et ouvrira un champ à sa mesure. Notre responsabilité, notre devoir est de l'en convaincre.

Notre génération a-t-elle oublié de donner un rêve à celle qui monte? Ne devons-nous pas offrir à la jeune génération un partage plus égal de l'héritage de la Révolution tranquille?

Nous, souverainistes, avons-nous suffisamment montré la générosité de notre projet? Nous sommes-nous trop laissés tenter par la tactique, les stratégies fines? Avons-nous toujours su résister aux adversaires qui souhaiteraient enfermer notre démarche à l'intérieur d'échéanciers rigides?

Une partie importante du peuple québécois cherche encore son chemin. Nos adversaires à Ottawa aussi bien qu'à Québec ne lui offrent qu'un vide affligeant. Notre option à nous est emballante, car elle ouvre toutes grandes les portes de l'avenir. Elle nous propose de construire ensemble le Québec que nous voulons pour nos enfants, affranchi des interférences d'un autre palier de gouvernement qui nous impose ses vues majoritaires et utilise une partie de nos impôts pour servir ses propres intérêts.

Les appréhensions inspirées par la situation budgétaire et économique prévalant en 1995 ont freiné l'élan qui nous a portés à moins de 30 000 votes de la victoire. Un formidable effort de redressement a, depuis lors, mobilisé l'essentiel de l'attention gouvernementale. Nous avons maintenant éliminé le déficit, relancé l'emploi, allégé le fardeau fiscal des Québécois et recommencé à investir massivement dans la santé et l'éducation. La légitimité de notre projet, reconnue même par la Cour suprême, ne peut plus être mise en doute. Le gouvernement fédéral et le reste du Canada se sont vu imposer l'obligation de négocier avec le gouvernement du Québec, au lendemain d'un vote référendaire favorable à la souveraineté.

La période post-référendaire est derrière nous. Nous allons reprendre l'initiative.

Nous voici maintenant à pied d'œuvre pour interpeller nos concitoyens et leur montrer la voie où ils pourront réaliser le meilleur d'eux-mêmes et saisir leur histoire à bras-le-corps.

Bernard Landry rendra public tout à l'heure l'argumentaire qu'il a préparé à partir des travaux du Comité sur la souveraineté. On y trouvera un précieux outil de réflexion et de persuasion dans la tâche qui nous attend. Il y démontre en particulier qu'un Québec souverain n'aura pas de déficit. Souvenez-vous qu'à l'automne 1995, le déficit d'un Québec souverain était estimé à 15 milliards \$. Quel changement en quatre ans! Les arguments de peur économique viennent de tomber.

Ne craignons pas de rappeler les fondements et la nécessité de notre projet; d'innover dans la démonstration que, lui seul, peut déboucher sur une vision d'ensemble et d'avenir.

Nous le ferons avec un parti uni, mobilisé, généreux et, sans doute, toujours un peu rebelle sur les bords. Autrement dit, un parti pas tellement différent de René Lévesque...

Nous pourrions ainsi y mettre la passion qu'inspire la conviction, l'espoir que nourrit le rêve à portée de réalisation. Nous allons le faire dans le courage, l'amour de notre peuple, la certitude de réussir et, pourquoi pas, dans la bonne humeur!

Certains diront sans doute : beau programme!...mais ce sera difficile! Difficile de vaincre la « fatigue constitutionnelle ». Difficile de sortir les gens du quotidien.

Mais il y a un antidote. Rappelez-vous l'enseignement de Sénèque. L'antidote, c'est « **oser** ». Nous l'avons déjà fait, pour la plus grande confusion des sceptiques.

Mes amis, nous allons **oser** à nouveau. À partir de maintenant, nous **osons** placer à l'avant-scène du débat public la question de l'avenir politique du Québec.

Nous allons **oser** dire à nos concitoyens que le peuple québécois a une tâche à terminer; que nous devons compléter le parcours que nos prédécesseurs ont si vaillamment mené jusqu'à nous. Nous allons **oser** nous dire que tout dépend de nous, de notre solidarité, de notre imagination, de notre détermination. Nous allons **oser** dire aux Québécois qu'il faut mettre fin au gaspillage de nos énergies et consacrer toutes nos forces et toutes nos ressources à notre développement national. Nous allons **oser** rappeler les valeurs québécoises de démocratie, d'accueil, de compassion, de chaleur humaine, de fierté de notre histoire et d'acharnement à durer. Nous allons **oser** continuer à expliquer notre projet au Canada anglais et à tendre la main du partenaire que nous voulons être. Mais nous **oserons** aussi croiser le regard de l'incompréhension, forts de la légitimité de notre projet. Nous allons **oser** nous comporter comme un peuple que personne ne pourra culpabiliser de vouloir s'affirmer et prendre sa place aux côtés des autres.

Ce sera difficile, oui. Mais ce sera bien plus difficile si nous ne faisons rien. Il est bien plus facile de relever la tête et le regard et de choisir soi-même son avenir que de subir celui que d'autres nous imposent.

Car au bout de l'effort, je vois un peuple à la hauteur du pays dont il est capable, du pays qu'il fera, de son pays.

Je vois un peuple nouveau d'Amérique, fort de la vitalité de sa culture et de sa langue française.

Je vois un peuple respectueux des droits des nations autochtones, reconnus par des ententes librement négociées.

Je vois un peuple soucieux de protéger les droits de sa minorité anglophone.

Je vois un peuple ouvert comme son grand fleuve qui l'a enrichi de tous les apports.

Je vois un peuple aux ambitions hautes et droites comme ses montagnes.

Je vois le pays du Québec, ample comme ses forêts, vigoureux comme ses rivières.

Ce pays, je ne veux pas seulement le voir comme une terre promise, je veux que nous y entrions tous ensemble, le plus tôt possible.